

## ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise ou organisme d'accueil. Elle est remise au lycéen stagiaire, ou remise au professeur référent, ou envoyée par mél au ([bde-lpo-antoine-de-saint-exupery@ac-reunion.fr](mailto:bde-lpo-antoine-de-saint-exupery@ac-reunion.fr)) de l'établissement scolaire et conservée dans l'entreprise et dans l'établissement.

### L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

<b>Nom de l'entreprise (ou de l'organisme d'accueil) :</b>
Adresse :
N° d'immatriculation de l'entreprise :
Représenté(e) par (nom) :
Fonction :

### Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
Date de naissance :	Classe :

### Scolarisé dans l'établissement ci-après :

<b>Nom de l'établissement :</b>	<b>LYCEE DES AVIRONS</b>
Adresse :	<b>20 Rue du lycée 97425 Les Avirons</b>
Représenté par :	<b>M. Arnaud SHAYER en qualité de chef d'établissement</b>

A effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Soit une durée effective totale de : \_\_\_\_\_ (En nombre de jours)

Gratification versée par l'entreprise ou la structure d'accueil au stagiaire le cas échéant : .....€

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et/ou cachet de l'entreprise

Signature du professeur référent